

Renvoi au comité de législation de la pétition des citoyens Rozier, négociants à Bordeaux, qui demandent le paiement des sommes qui leur sont dues, en annexe de la séance du 6 prairial an II (25 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de législation de la pétition des citoyens Rozier, négociants à Bordeaux, qui demandent le paiement des sommes qui leur sont dues, en annexe de la séance du 6 prairial an II (25 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 641;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27580_t1_0641_0000_1

Fichier pdf généré le 30/03/2022

48

[*Pétit. des c^{ns} Rozier frères, négociants à Bordeaux, s. d.*] (1).

Les citoyens Rozier frères, négociants à Bordeaux demandent aux habitants et officier

municipaux de la commune de Croisic le paiement de 55 tonneaux de grains, et que provisoirement il soit ordonné que lesd. Rozier frères toucheront une somme de 1,683 liv., à eux offerte par lesd. habitants, et celle de 7,980 liv. déposée entre les mains du munitionnaire national.

Renvoyé au Comité de législation (2).

PIÈCE ANNEXE

[*Décrets envoyés aux Autorités constituées, par l'agence des lois; 6 flor. II*] (3).

DATES DES DÉCRETS	TITRE DES DÉCRETS	ATORITÉS AUXQUELLES L'ENVOI A ÉTÉ FAIT	OBSERVA- TIONS
Floréal 18 2351	Qui fixe le jour où seront rendus les honneurs décernés à la mémoire de Barra et Agricole Viala	à tous les dép ^{ts} .	
..... 22 2347	Relatif à la réclusion des ecclésiastiques infirmes ou sexagénaires	id.	
	Les Administrateurs de l'agence des lois.		

(1) DIII 99, doss. 3.

(2) Mention marginale datée du 6 prair. et signée
FRANCASTEL.

(3) C 304, pl. 1130, p. 24, signé CHAUBE et 1 signature illisible.